

Très hauts salaires : les salariés les mieux rémunérés de leur génération en 2022 étaient déjà dans le haut de l'échelle salariale quinze ans auparavant

Fiche presse

France, portrait social

Insee Références
Édition 2023



Insee

En 2023, 1 % des postes salariés du secteur privé sont rémunérés plus de 10 219 euros nets par mois en équivalent temps plein.

Tout en haut de l'échelle salariale, les sportifs professionnels représentent un peu plus d'un tiers des 100 postes les mieux rémunérés.

Au sein de la fonction publique, 1 % des agents perçoivent un salaire net en équivalent temps plein supérieur à 7 540 euros par mois.

Dans le secteur privé, les salariés sur les postes à très hauts salaires sont plus nombreux à occuper le même poste chez le même employeur d'une année sur l'autre que les autres salariés.

Secteurs privé et public confondus, les salariés les mieux rémunérés se maintiennent durablement en haut de l'échelle salariale.

[Voir p.9](#)

Définitions

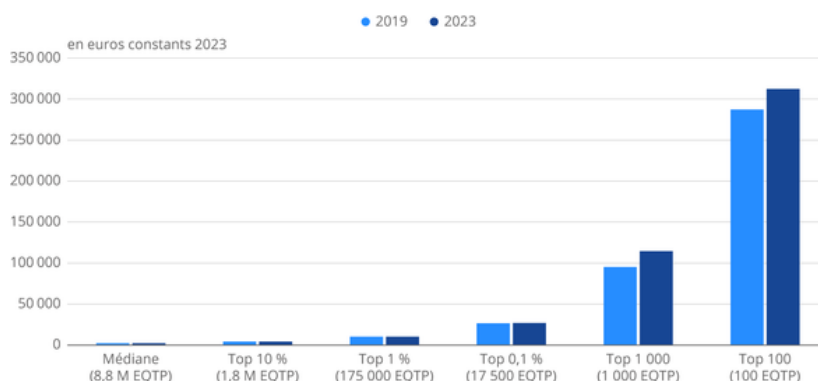
Le **salaire en équivalent temps plein (EQTP)** est un salaire converti à un temps plein pendant toute l'année, quel que soit le volume de travail effectif. Les **postes en EQTP** sont des postes comptabilisés au *pro rata* de leur volume de travail, un poste à temps plein sur toute l'année vaut 1 EQTP, un poste à mi-temps sur toute l'année vaut 0,5 EQTP.

En 2023, 1 % des postes salariés du secteur privé sont rémunérés plus de 10 219 euros nets par mois en équivalent temps plein

En 2023, dans le secteur privé, **1 % des postes salariés**, soit 175 000 postes en équivalent temps plein (EQTP), sont **rémunérés plus de 10 219 euros nets par mois** en EQTP, soit 122 628 euros par an. Ce montant correspond à près de 7,5 fois le Smic et 4,7 fois le salaire médian qui s'élève à 2 183 euros nets mensuels en EQTP.

Parmi les très hauts salaires, **les 0,1 % des postes les mieux rémunérés**, soit 17 500 postes en EQTP, ont un salaire d'au moins 27 066 euros nets par mois en EQTP, soit environ 20 fois le Smic.

Salaires mensuels nets en équivalent temps plein (EQTP) des hauts salaires en 2019 et 2023 dans le secteur privé



Champ : France hors Mayotte, salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers-employeurs.
Source : Insee, bases Tous salariés 2019 et 2023.

Les très hauts salaires : des postes principalement occupés par des hommes de 50 ans ou plus travaillant en Île-de-France

Les femmes représentent 24 % du top 1 % et tout juste 10 % du top 100 alors qu'elles représentent 42 % des salariés en EQTP du secteur privé en 2023. Cette moindre représentation des femmes parmi les très hauts salaires contribue nettement à augmenter l'écart salarial entre femmes et hommes. Les postes du haut de l'échelle salariale sont majoritairement occupés par **des salariés de 50 ans ou plus**.

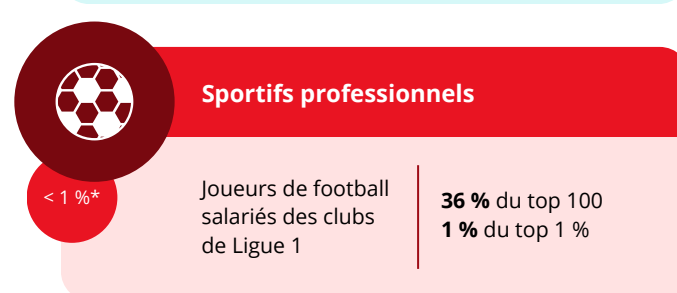
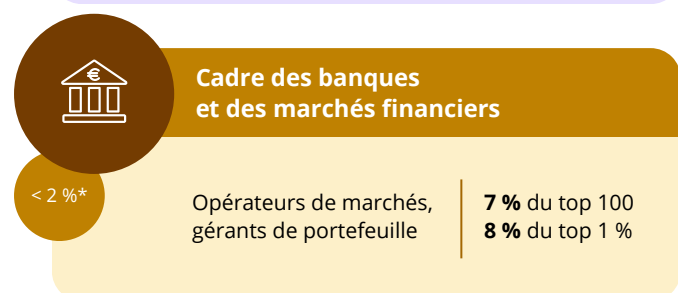
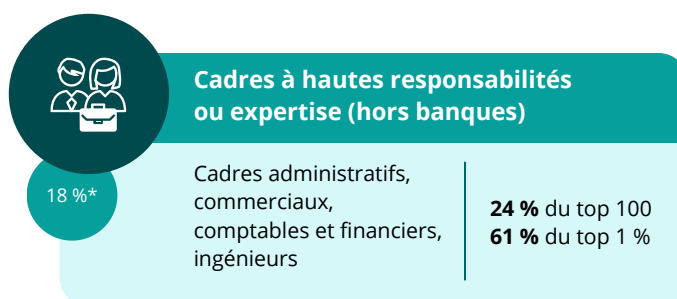
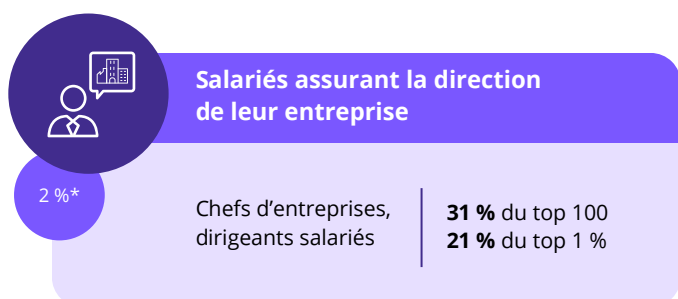
À partir du top 0,1 %, **les salariés nés à l'étranger sont surreprésentés**. Ils sont le plus souvent nés dans des pays européens voisins de la France (Royaume-Uni, Allemagne, Espagne, Italie), aux États-Unis ou au Maroc.

69 % des postes du top 1 % et 80 % du top 1000 sont localisés en Île-de-France où se concentrent sièges sociaux, services financiers et banques.

Par ailleurs, plus le salaire est élevé, plus les postes ont tendance à **se concentrer dans un petit nombre d'entreprises**.

Parmi les 100 postes les mieux rémunérés en 2023, 36 sont occupés par des sportifs professionnels et 31 par des salariés assurant des fonctions de direction

Quatre profils parmi les postes aux plus hauts salaires



*part dans l'ensemble des postes salariés dans le privé

Les très hauts salaires conservent plus souvent leur poste et leur employeur d'une année sur l'autre

Au sein du **top 1 %** de 2023, **77 % des postes étaient déjà occupés par le même salarié dans le même établissement un an auparavant**, contre 61 % dans l'ensemble du secteur privé. Cette proportion s'élève à 83 % pour le top 0,1 %.

Les rémunérations des postes à très hauts salaires sont en revanche plus volatiles que dans le reste du secteur privé, en raison de la part élevée des éléments variables (primes, bonus ou rémunérations liées à la performance).

Des revenus salariaux encore plus dispersés que les salaires nets

1 % des personnes travaillant principalement dans le secteur privé perçoivent un **revenu salarial supérieur à 105 948 euros nets par an, soit 5 fois le revenu salarial médian**.

Les 0,1 % des salariés les mieux rémunérés perçoivent plus de 271 368 euros nets par an, soit 13 fois le revenu salarial médian et 16 fois le Smic annuel.

Le **revenu salarial** annuel correspond à la somme de tous les salaires nets perçus par un individu au cours d'une année donnée. Il intègre deux dimensions : le salaire en EQTP et le volume de travail salarié réalisé au cours de l'année.

Le top 0,1 % des salariés concentre une part croissante de la masse salariale, de 1,4 % en 1988 à 1,9 % en 2022

Sur longue période, la part de la masse salariale perçue par le top 1 % en revenu salarial est assez stable : elle fluctue autour de 7 % depuis les années 1980.

Le **top 0,1 % des salariés concentre une part croissante de la masse salariale**, de 1,4 % en 1988 à 1,9 % en 2022. En excluant les salariés du top 0,1 %, la part de la masse salariale perçue par le reste du top 1 % a diminué, passant de 5,5 % à 5,0 % sur la même période.

Neuf salariés sur dix du top 1 % des revenus salariaux en 2022 étaient dans le top 10 % des salariés de leur génération dix ans auparavant et même quinze ans auparavant.

Le profil des salariés aux plus hauts salaires cumulés entre 2012 et 2022 est proche de celui du top 1 % de 2022

Le profil des salariés ayant perçu les 1 % de salaires cumulés les plus élevés entre 2012 et 2022 est très proche de celui des salariés du top 1 % de 2022.

En 2002 comme en 2022, ces salariés sont le plus souvent des médecins hospitaliers, des cadres d'état-major, des cadres commerciaux ainsi que des chefs d'entreprise de services.

Encadré 1

Les hautes rémunérations dans la fonction publique en 2023

[Voir Éclairage 1 p.10](#)

En 2023, **au sein de la fonction publique, 1 % des agents perçoivent un salaire net en EQTP supérieur à 7 540 euros par mois**. La rémunération nette moyenne en EQTP des salariés du dernier centième atteint 9 444 euros. Alors que les salaires sont plus élevés dans la fonction publique de l'État jusqu'au neuvième décile, **les derniers centiles de salaires sont plus hauts dans la fonction publique hospitalière**.

La part des femmes dans le top 1 % des rémunérations n'est que de 39 % alors qu'elles occupent 65 % des emplois dans la fonction publique. Celle-ci a toutefois augmenté de six points par rapport à 2016. 30 % des 1 % des agents les mieux rémunérés sont âgés de 60 ans et plus, contre 9 % des agents de la fonction publique.

Encadré 2

Les salariés comptent pour la moitié des plus hauts revenus d'activité

[Voir Éclairage 1 p.13](#)

Les plus hauts revenus d'activité se répartissent entre non-salariés et salariés : **les non-salariés représentent 40 % du top 1 % des revenus d'activité et 48 % du top 0,1 % en 2022**, alors même qu'ils ne représentent que 8 % de l'ensemble des personnes ayant occupé un emploi dans l'année.

Le revenu d'activité correspond aux rémunérations que retire un individu de l'ensemble de ses activités salariées (dans les secteurs privé et public) ainsi que non salariées.

Insee

Direction générale :
88, avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Contact presse
01 87 69 57 57
bureau-de-presse@insee.fr

[insee.fr](https://www.insee.fr)      

Fiche presse

France, portrait social

Insee Références
Édition 2023



Insee

Les foyers fiscaux à très hauts revenus, soit les 0,1 % des foyers les plus aisés, sont plus urbains, pour moitié franciliens, et plus âgés que la moyenne.

En 2022, leur revenu annuel moyen s'établit à 1 million d'euros contre 31 000 euros pour les autres foyers. Les revenus des foyers à très hauts revenus sont plus diversifiés que ceux du reste de la population.

Entre 2003 et 2022, le revenu moyen des foyers à très hauts revenus a davantage augmenté que celui des autres foyers fiscaux, bénéficiant de l'augmentation des revenus financiers et fonciers. Il a aussi été plus volatil, du fait de chocs conjoncturels et de changements législatifs.

La majorité des foyers à très hauts revenus de 2022 se sont formés au cours de la période 2003-2022. En revanche, 9 % des foyers pérennes étaient déjà des foyers à très hauts revenus en 2003.

 Voir p.21

Définitions

La présente étude se fonde sur la distribution des **revenus déclarés** pour le calcul de l'impôt sur le revenu, soit le **revenu primaire** (principalement les salaires et les bénéfices professionnels) augmenté des pensions, rentes et aussi des revenus de remplacement comme les allocations chômage. Les prestations et minima sociaux perçus, non imposables, ne sont pas pris en compte. L'ensemble des revenus du foyer sont pris en compte, sans être pondérés par la taille du foyer ou son nombre d'unités de consommation.

Les **foyers fiscaux à très hauts revenus** sont définis comme ceux appartenant aux **0,1 % les plus aisés** en matière de revenu déclaré, soit 40 700 foyers en 2022. Ils sont comparés au reste de la population des foyers déclarant à l'impôt sur le revenu.

Les foyers fiscaux à très hauts revenus sont plus souvent franciliens

En 2022, les **foyers à très hauts revenus totalisent un revenu de près de 42 milliards d'euros, représentant 3,1 % du revenu de l'ensemble** des foyers fiscaux.

Le revenu moyen des foyers à très hauts revenus s'établit à 1 million d'euros annuels, tandis que celui des autres foyers fiscaux s'élève à 31 000 euros.

Le seuil d'entrée dans la catégorie des très hauts revenus est de 463 000 euros.

48 % des foyers à très hauts revenus résident en Île-de-France, contre 18 % pour les autres foyers, principalement à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Ils sont généralement plus urbains que les autres foyers.

82 % des foyers à très hauts revenus sont composés de couples mariés ou pacsés, contre 32 % pour les autres foyers.

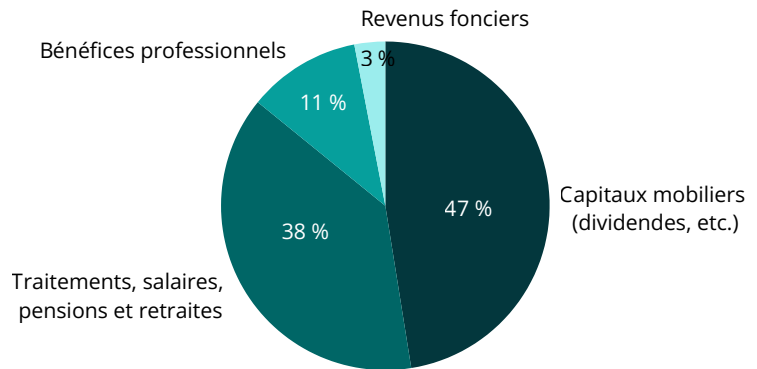
Les foyers fiscaux à très hauts revenus ont des revenus plus diversifiés que les autres

En 2022, les revenus des foyers fiscaux très aisés sont composés à 38 % de traitements, salaires, pensions et retraites, contre 90 % pour les revenus des autres foyers fiscaux. 47 % des revenus des foyers fiscaux sont composés de capitaux immobiliers comme les dividendes et le revenu des obligations.

Un peu plus de 40 % des foyers à très hauts revenus déclarent des **revenus issus de professions indépendantes**. Leurs bénéfices émanent pour 51 % d'activités de médecins et de dentistes et pour 23 % d'activités juridiques et comptables.

20 % des foyers fiscaux à très hauts revenus déclarent des revenus de source étrangère, pour un total de 1,6 milliard d'euros, dont les trois quarts sont des salaires. En comparaison, seuls 2 % des autres foyers fiscaux déclarent des revenus provenant de l'étranger.

Composition des revenus des foyers fiscaux très aisés



Entre 2003 et 2022, le revenu des foyers à très hauts revenus a augmenté de façon irrégulière

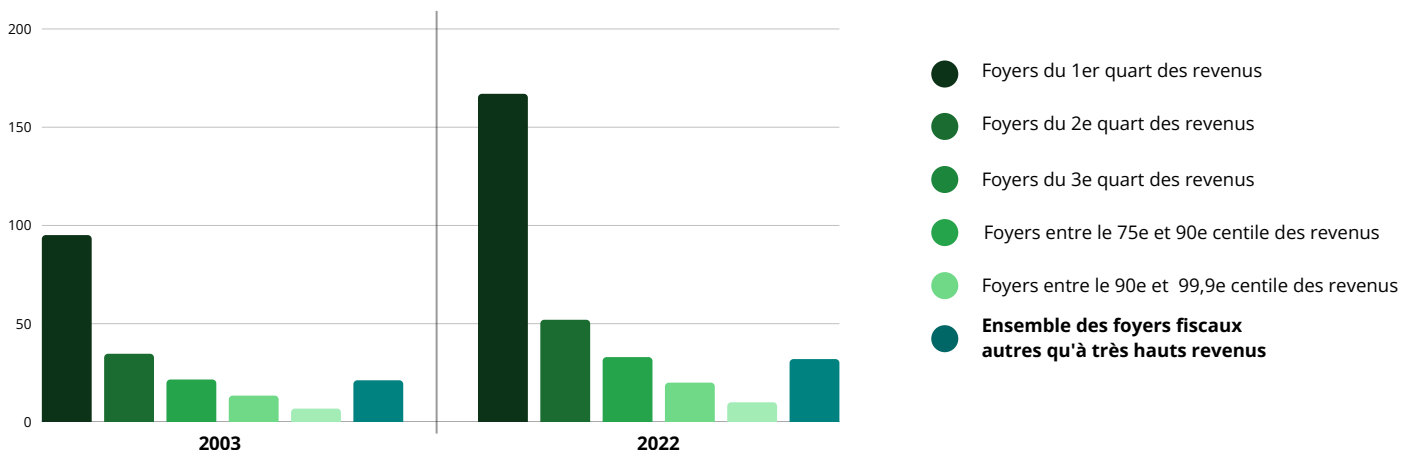
Entre 2003 et 2022, le revenu moyen des foyers à très hauts revenus a plus que doublé en euros courants (+119 %), soit une augmentation 2,6 fois plus forte que pour le reste des foyers fiscaux. Le revenu annuel moyen des foyers à très hauts revenus est ainsi passé de 469 000 euros en 2003 à 1 million d'euros en 2022, soit une croissance annuelle moyenne de 4,7 %, contre 2,0 % pour les autres foyers fiscaux.

Le revenu moyen du quart des foyers fiscaux les plus modestes a quant à lui augmenté de 24 % seulement.

Le revenu médian des foyers à très hauts revenus a moins augmenté que leur revenu moyen. Celui des foyers à très hauts revenus a lui aussi moins augmenté que leur revenu moyen, indiquant une **accentuation des inégalités de revenus vers le haut chez les plus aisés**.

Sur la période 2003-2022, les revenus des foyers à très hauts revenus ont été plus volatils que ceux du reste de la population, en raison de chocs conjoncturels et de changements législatifs.

Écarts de revenus moyens entre les foyers fiscaux à très hauts revenus et les autres groupes de foyers fiscaux, en 2003 et en 2022



Les foyers à très hauts revenus ont bénéficié de la forte croissance des revenus fonciers et des capitaux mobiliers

La **forte croissance des revenus entre 2003 et 2022** pour le groupe des foyers à très hauts revenus a été **favorisée par une structure davantage orientée vers des revenus issus d'activités plus risquées**, en particulier les revenus de capitaux mobiliers et les revenus fonciers. Leur montant déclaré a plus que doublé en euros courants sur la période.

Contrairement aux autres revenus, les bénéfices professionnels ont peu augmenté entre 2003 et 2022. Ils constituent en moyenne en 2022 une part deux fois plus élevée du revenu des foyers à très hauts revenus que des autres foyers. Néanmoins, le poids de ces revenus pour les foyers les plus aisés, de 28 % en 2003, a diminué à 11 % en 2022.

Les très hauts revenus, une contribution fiscale en hausse entre 2003 et 2022 mais un effort fiscal contenu

En 2022, les foyers à très hauts revenus contribuent à hauteur de 10,7 milliards d'euros aux recettes d'impôt sur le revenu, soit 13 % du total de cet impôt, une part quatre fois supérieure à leur part dans l'ensemble des revenus.

En comparaison, la catégorie de foyers immédiatement voisine, les 9,9 % des foyers les plus aisés hors foyers à très hauts revenus, contribuent à hauteur de 61 % aux recettes fiscales, pour un poids dans les revenus de 31 %.

Les foyers fiscaux jusqu'au 9^e décile ne sont concernés que par les trois premières tranches du barème (à 0 %, 11 % et 30 %), les deux dernières tranches (à 41 % et 45 %) ne concernant presque exclusivement que les 10 % des foyers les plus aisés.

En comparaison de 2003, les foyers à très hauts revenus participent en 2022 encore plus fortement à l'impôt sur le revenu que leur poids dans le revenu.

Une participation à l'impôt en hausse d'un groupe par rapport à son poids dans le revenu total ne signifie cependant pas une augmentation du taux d'imposition pour ce groupe. Elle indique simplement qu'un groupe est relativement plus contributeur en termes d'impôt qu'avant, par comparaison à d'autres groupes.

Le taux d'imposition moyen sur le revenu des foyers à très hauts revenus a diminué entre 2003 et 2022

Le taux d'imposition moyen des foyers à très hauts revenus est passé de 29,2 % en 2003 à 25,7 % en 2022, soit -3,5 points. Cette diminution s'explique en partie par la baisse du taux marginal le plus élevé, qui contribue d'autant plus à la baisse du taux d'imposition que les revenus du foyer sont élevés.

Cependant, si en 2003 une plus large part des revenus de capitaux mobiliers était soumise au barème, elle était neutralisée grâce à un avoir fiscal assimilable à un crédit d'impôt afin de limiter la double imposition des dividendes perçus : les crédits d'impôts contribuaient à abaisser de 12,2 points le taux d'imposition moyen des foyers à très hauts revenus.

Encadré

Les foyers à très hauts revenus de 2022 sont rarement les mêmes que ceux de 2003

[Voir Éclairage 2 p.21](#)

Les foyers pérennes, c'est-à-dire présents à la fois en 2003 et en 2022, sont au nombre de 18 000 parmi les très hauts revenus de 2022. Parmi eux, la proportion de ceux qui étaient dans ce même groupe de foyers en 2003 est plus faible que pour les autres groupes : 9 % de l'ensemble des foyers pérennes à très hauts revenus en 2022, contre 20 % en moyenne.

Insee  **DESF** 

Direction générale :
88, avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Contact presse
01 87 69 57 57
bureau-de-presse@insee.fr

[insee.fr](https://www.insee.fr)      

Les ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie : plus souvent cadres ou indépendants, quinquagénaires ou sexagénaires, avec un patrimoine diversifié

Fiche presse

France, portrait social

Insee Références
Édition 2025



Insee

Début 2021, en France, 1,6 million de ménages, soit 5,3 % des ménages, font partie à la fois des 10 % des ménages au niveau de vie le plus élevé et des 10 % les mieux dotés en patrimoine.

Leur patrimoine est plus diversifié que celui de l'ensemble des ménages. De plus, un tiers de leur niveau de vie est constitué de revenus du patrimoine.

Le profil sociodémographique de ces ménages cumulant haut patrimoine et haut niveau de vie est assez proche de celui des ménages ayant uniquement un haut patrimoine et se distingue plus nettement des ménages ayant uniquement un haut niveau de vie.

62 % des ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie déclarent avoir hérité au cours de leur vie, contre 39 % pour l'ensemble des ménages.

[i Voir p.33](#)

Définitions

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) pour tenir compte de la taille du ménage et de sa composition ; il est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs.

Le **patrimoine brut** est le montant total des actifs détenus par un ménage incluant ses patrimoines financier, immobilier et professionnel, ainsi que les objets de valeur. Il est évalué avant déduction des éventuels emprunts en cours.

La **personne de référence du ménage** est ici la personne qui apporte le plus de ressources dans le ménage.

1,6 million de ménages cumulent haut patrimoine et haut niveau de vie

En 2021, en France hors Mayotte, **5,3 % des ménages**, soit 1,6 million de ménages, **font partie à la fois des 10 % des ménages les mieux dotés en patrimoine brut et des 10 % des ménages les plus aisés** en matière de niveau de vie. Ces **ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie** disposent d'un patrimoine brut de plus de 716 300 euros et d'un niveau de vie de plus de 39 100 euros par an.

45 % d'entre eux font même partie du top 5 % des niveaux de vie comme des patrimoines : ils possèdent plus de 1 034 600 euros de patrimoine brut, avec un niveau de vie supérieur à 49 500 euros par an.

Haut niveau de vie et haut patrimoine sont très liés, mais ce lien n'est pas systématique :

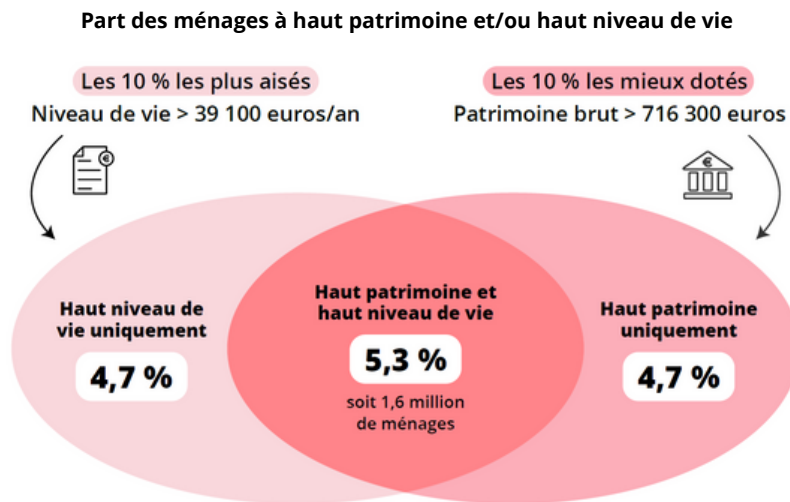
- la moitié des 10 % de ménages aux plus hauts patrimoines ne font pas partie des 10 % de ménages aux plus hauts niveaux de vie ;
- la moitié des 10 % de ménages aux plus hauts niveaux de vie ne font pas partie des 10 % de ménages aux plus hauts patrimoines.

L'écart entre les ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie et l'ensemble des ménages est plus marqué sur le patrimoine

Les inégalités de patrimoine sont plus fortes que celles de niveau de vie. Cela s'explique notamment par le fait que le patrimoine s'accumule tout au long de la vie.

Les ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie ont un **niveau de vie médian 2,7 fois plus élevé** que celui de l'ensemble des ménages.

L'écart est plus prononcé en matière de patrimoine : les ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie ont un **patrimoine brut médian 6,7 fois plus élevé** que celui de l'ensemble des ménages.



Dans la moitié des ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie, la personne de référence a entre 50 et 69 ans

Les **ménages dont la personne de référence a entre 50 et 69 ans sont surreprésentés parmi les ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie** : 51 % de ces ménages contre 36 % de l'ensemble des ménages.

Au contraire, les **moins de 40 ans sont 3 fois moins nombreux** que parmi l'ensemble des ménages et les moins de 30 ans en sont même absents.

Les ménages à haut niveau de vie uniquement sont, quant à eux, plus souvent jeunes.

Du fait du processus d'accumulation, il est rare que les jeunes aient eu le temps d'atteindre un haut niveau de patrimoine, alors qu'ils peuvent avoir des salaires élevés.

D'avantage de cadres et d'indépendants parmi les ménages qui cumulent haut patrimoine et haut niveau de vie

Dans **58 % des ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie**, la personne de référence est **cadre ou indépendante** contre 19 % dans l'ensemble des ménages.

Par rapport à l'ensemble des ménages, ceux cumulant **haut patrimoine et haut niveau de vie vivent nettement plus souvent dans l'agglomération parisienne** et, à l'inverse, nettement moins souvent en dehors des unités urbaines.

Les ménages à haut patrimoine uniquement vivent quant à eux nettement plus souvent en dehors des unités urbaines que les ménages cumulant haut patrimoine et haut niveau de vie, et moins souvent dans l'agglomération parisienne.

D'avantage de couples sans enfant parmi les ménages cumulant haut patrimoine et haut niveau de vie que dans l'ensemble des ménages

47 % des ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie sont des couples sans enfant, soit 22 points de plus que dans l'ensemble des ménages. Les personnes seules constituent 20% des ménages cumulant haut patrimoine et haut niveau de vie, soit 18 points de moins que l'ensemble des ménages.

La part de personnes seules est nettement plus élevée parmi les ménages à haut niveau de vie uniquement.

Parmi les ménages à haut patrimoine uniquement, ce sont les couples avec enfants qui sont surreprésentés.

Le patrimoine des ménages cumulant haut patrimoine et haut niveau de vie est plus diversifié

Plus un ménage a du patrimoine, plus celui-ci est diversifié. Ainsi, bien qu'il reste majoritaire, **la part du patrimoine immobilier est moindre parmi les ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie** que parmi l'ensemble des ménages. À l'inverse, le patrimoine financier et le patrimoine professionnel pèsent davantage.

37% des ménages cumulant haut patrimoine et haut niveau de vie détiennent du patrimoine professionnel, contre plus de la moitié des ménages à haut patrimoine uniquement.

La composition du patrimoine des ménages à haut niveau de vie uniquement est plus proche de celle de l'ensemble des ménages, mais les montants possédés sont bien plus élevés.

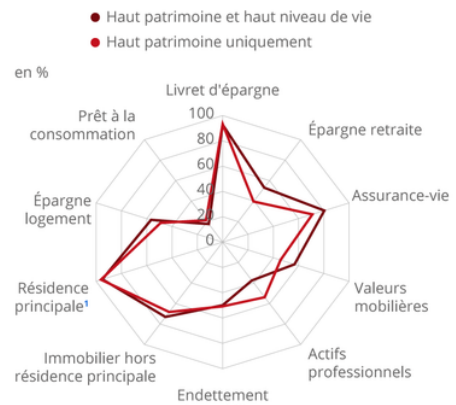
73 % des ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie possèdent des biens immobiliers autres que leur résidence principale

73 % des ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie détiennent des biens immobiliers autres que leur résidence principale contre seulement 19 % de l'ensemble des ménages.

Les écarts sont également marqués pour des produits plus répandus : 80 % des ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie détiennent une assurance-vie, contre 40 % de l'ensemble des ménages.

En lien avec leurs montants de patrimoine respectifs, les ménages à haut patrimoine uniquement ont un portefeuille de produits moins diversifié que les ménages cumulant haut patrimoine et haut niveau de vie.

Taux de détention des différents actifs et passifs selon la catégorie de ménages, début 2021



Champ : France hors Mayotte, ménages vivant dans un logement ordinaire.
Source : Insee, enquête Histoire de Vie et Patrimoine 2020-2021.

Les revenus du patrimoine constituent un tiers du niveau de vie des ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie

En matière de composition du niveau de vie, entre les trois catégories de ménages à haut patrimoine et/ou haut niveau de vie, **les écarts sont particulièrement marqués sur les revenus du patrimoine.**

La part des revenus du patrimoine n'est que de 11 % chez les ménages à haut niveau de vie uniquement, soit nettement moins que chez les ménages cumulant haut patrimoine et haut niveau de vie (33 %) et les ménages à haut patrimoine uniquement (20 %), et à peine plus que pour l'ensemble des ménages (10 %).

Les ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie ont plus souvent hérité ou reçu une donation

62 % des ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie déclarent avoir hérité au moins une fois au cours de leur vie, contre 39 % pour l'ensemble des ménages.

De manière générale, les plus âgés ont plus de chances d'avoir hérité. Les écarts persistent malgré tout parmi les ménages dont la personne de référence a 60 ans ou plus.

Les ménages ayant uniquement un haut patrimoine ont presque aussi souvent hérité que ceux cumulant haut patrimoine et haut niveau de vie. En revanche, les ménages ayant uniquement un haut niveau de vie ont moins souvent hérité, avec une fréquence proche de celle de l'ensemble des ménages.

Les différences entre ménages sont encore plus importantes pour les donations. **43 % des ménages cumulant haut patrimoine et haut niveau de vie ont reçu au moins une donation**, soit 2,4 fois plus que l'ensemble des ménages.

Insee

Direction générale :
88, avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Contact presse
01 87 69 57 57
bureau-de-presse@insee.fr

insee.fr      

Professionnelles du social : de forts besoins mais des rémunérations souvent faibles et des conditions de travail souvent difficiles

Fiche presse

France, portrait social

Insee Références
Édition 2025



Insee

En 2022, en France, 1,1 million de personnes, en grande majorité des femmes, exercent une profession sociale : elles accompagnent les personnes en situation de handicap, d'exclusion sociale ou de perte d'autonomie, ainsi que les enfants ou les jeunes majeurs dans le cadre de la protection de l'enfance. Les besoins sont donc élevés.

Les professionnelles du social sont en moyenne plus âgées que les autres salariés et sont nombreuses à quitter leur métier assez rapidement. Elles perçoivent de faibles salaires et sont confrontées à des conditions de travail difficiles, comme le temps partiel subi, les horaires de travail irréguliers, ainsi que la pénibilité.

Au sein des professions sociales, les parcours professionnels, les conditions d'emploi et de rémunération diffèrent selon les métiers.

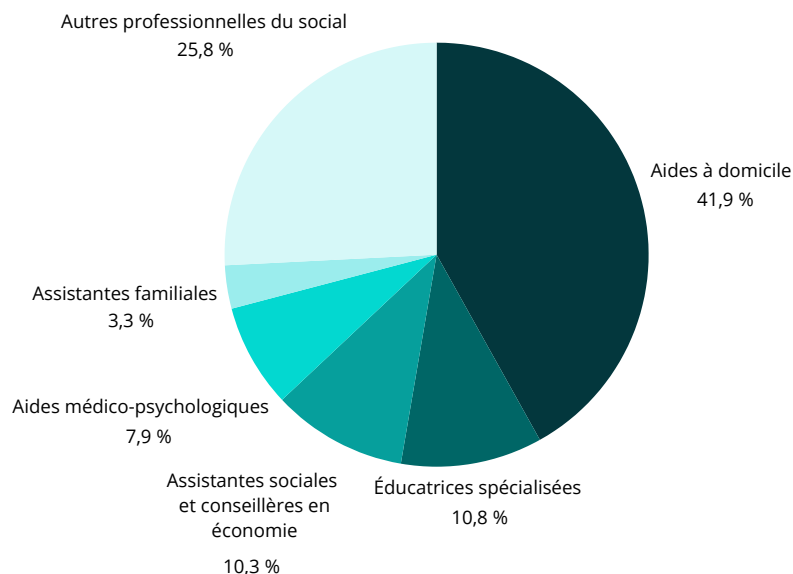
[i Voir p.49](#)

Dans la suite du propos, le genre majoritaire est utilisé. Il sera alors appliqué à l'ensemble des professions (part de femmes toujours majoritaire, 86 % dans l'ensemble).

42 % des professionnelles du social sont des aides à domicile

En 2022, **1,1 million de personnes exercent une profession sociale, dont 86 % de femmes**. Elles sont employées dans le secteur public (20 %), le secteur privé y compris associatif (65 %), ou encore par des particuliers-employeurs (15 %). Elles sont plus âgées que les autres salariés.

Répartition des professionnelles du social



Dans la suite de l'étude, les caractéristiques des professions sociales sont déclinées principalement pour les **aides à domicile** et les **éducatrices spécialisées**, dont les positions sont contrastées en matière de niveau de diplôme – les aides à domicile sont souvent peu diplômées, tandis que le diplôme d'État d'éducateur spécialisé est de niveau licence –, de besoins en main-d'œuvre, de conditions salariales ou de trajectoire professionnelle.

Des emplois avec du temps partiel souvent subi et des horaires irréguliers

45 % des professionnelles du social travaillent à temps partiel dans leur emploi principal, contre 24 % des autres femmes salariées et 15 % de l'ensemble des autres salariés.

Dans le détail, la part est de :

- 14 % pour les éducatrices spécialisées ;
- 27 % pour les assistantes sociales et les aides médico-psychologiques ;
- 36 % pour les animatrices socioculturelles ;
- 75 % pour les aides à domicile.

Parmi les personnes à temps partiel, 30 % des professionnelles du social le sont faute d'avoir trouvé un emploi à temps complet, contre 22 % des autres femmes salariées et 23 % des autres salariés.

32 % des professionnelles du social ont des horaires de travail variables d'une semaine sur l'autre, contre 21 % des autres salariés.

Les professionnelles du social ont des conditions de travail souvent plus difficiles que les autres salariés

Les professionnelles du social exercent des métiers avec une forte pénibilité physique : **en 2023, 57 % d'entre elles déclarent effectuer des mouvements douloureux ou fatigants** contre 44 % de l'ensemble des salariés, et 63 % doivent rester longtemps debout contre 52 % de l'ensemble des salariés.

12 % des professionnelles du social cumulent plusieurs emplois contre seulement 4 % des autres salariés.

21 % des aides à domicile occupent simultanément plusieurs emplois, d'aides à domicile ou autres. À l'opposé, seulement 4 % des éducatrices spécialisées cumulent plusieurs emplois.

Les professionnelles du social sont moins bien rémunérées que les autres salariés

Les professionnelles du social perçoivent, en moyenne, un revenu salarial de 14 640 euros sur l'année 2022. C'est 18 % de moins que les autres employés et professions intermédiaires et 12 % de moins que les autres employées et professions intermédiaires femmes.

Les **aides à domicile sont les plus faiblement rémunérées** des professionnelles du social, malgré l'importance de la multi-activité dans cette profession.

Le revenu salarial des éducatrices spécialisées est le plus élevé des professions sociales, après celui des cadres et directrices du travail social.

En équivalent temps plein, le salaire d'un poste occupé par une professionnelle du social est en moyenne de 1 990 euros nets par mois en 2022, soit 7 % de moins que celui de l'ensemble des autres postes d'employés ou de professions intermédiaires, et 4 % de moins que celui des autres postes d'employés ou de professions intermédiaires occupés par des femmes.

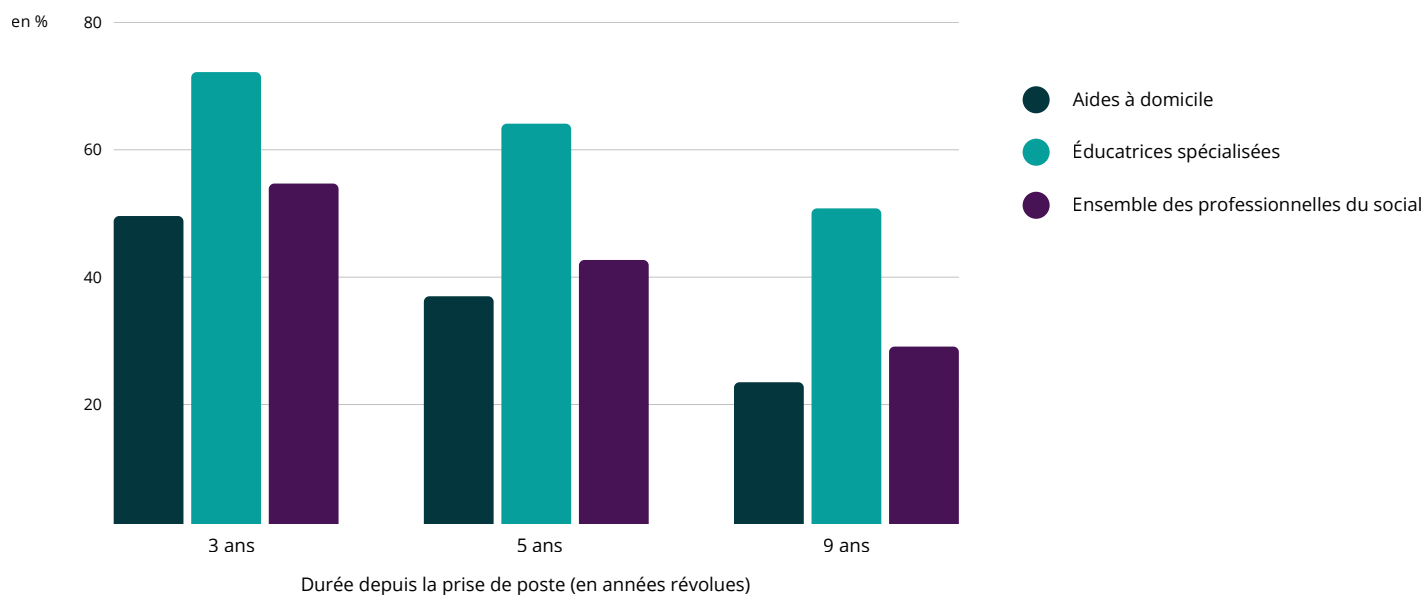
Les trajectoires des professionnelles du social : des départs fréquents dès les premières années

Parmi les personnes ayant débuté une profession sociale en 2011 ou 2012, alors qu'elles exerçaient une autre profession ou n'étaient pas en emploi les deux années précédentes, **seules 55 % exercent encore, à titre principal, le même métier après trois années révolues**, 43 % au bout de cinq ans et 29 % au bout de neuf ans.

Les animatrices socioculturelles sont les professionnelles du social qui restent le moins longtemps dans leur métier : leur taux de maintien à neuf ans est de 15 %.

À l'opposé, les éducatrices spécialisées, qui sont aussi plus jeunes, sont les professionnelles du social qui déroulent leur carrière le plus longtemps. Une sur deux (51 %) est encore éducatrice spécialisée au bout de neuf ans.

Maintien dans leur profession des professionnelles du social ayant débuté en 2011 ou 2012



Une progression salariale plus élevée pour celles qui quittent leur profession sociale

La recherche de revenus plus élevés apparaît comme un facteur de départ pour les professionnelles du social.

Sur l'ensemble de la période observée, soit les neuf premières années après leur embauche, **la progression du revenu salarial est nettement plus élevée pour les professionnelles s'étant reconverties que pour celles demeurées dans leur métier d'origine.**

Les éducatrices spécialisées sortantes ont, en fin de période, un revenu salarial moyen supérieur de 25 % à leur revenu initial, tandis que celles demeurées dans la profession ont connu une progression salariale plus faible, de 18 %.

À la fin de la période de neuf ans, le revenu salarial est en moyenne 63 % plus élevé que le revenu initial pour les aides à domicile s'étant reconverties, et de 10 % plus élevé que celui des aides à domicile restées dans le métier, qui n'ont connu une augmentation que de 12 % sur la période.

Insee

Direction générale :
88, avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Contact presse
01 87 69 57 57
bureau-de-presse@insee.fr

insee.fr      

Horaires de travail atypiques : les femmes, les moins qualifiés et les personnes nées à l'étranger sont exposés aux formes les plus contraignantes

Fiche presse

France, portrait social

Insee Références
Édition 2025



Insee

En France métropolitaine, en 2019, 48 % des salariés sont concernés, dans le cadre de leur emploi principal, par au moins une forme d'horaires atypiques.

Le travail en horaires atypiques concerne un peu plus souvent les femmes que les hommes. Certains métiers étant féminisés ou, au contraire, masculinisés, les femmes et les hommes ne sont pas exposés aux mêmes horaires atypiques.

Parmi les caractéristiques sociodémographiques qui augmentent le risque d'être exposé aux horaires atypiques, la catégorie socioprofessionnelle est le déterminant principal, avec des différences selon le genre et le type d'horaire.

À caractéristiques comparables, les personnes nées à l'étranger ont une probabilité plus élevée de travailler en horaires atypiques.

 Voir p.61

Définitions

Les **heures atypiques de travail** désignent les heures habituelles de travail qui ne sont pas standards, c'est-à-dire qui sont décalées le matin, le soir, la nuit, longues ou fractionnées. Les **jours atypiques de travail** désignent les journées travaillées le samedi et/ou le dimanche. Le terme d'**horaires atypiques** renvoie à l'une ou l'autre de ces formes, ainsi qu'au cumul des deux.

Des horaires atypiques répandus, un peu plus fréquents chez les femmes que chez les hommes

En France métropolitaine, en 2019, **48 % des salariés, soit environ 11 millions de personnes, sont concernés par au moins une forme d'horaire atypique** de manière régulière dans le cadre de leur emploi principal. En moyenne, 30 % des salariés travaillent régulièrement le week-end et 36 % ont des heures habituelles de travail atypiques.

Les heures atypiques les plus fréquentes sont celles décalées tôt le matin. À l'inverse, le travail de nuit est le type d'heure atypique le moins répandu. Enfin, travailler régulièrement le samedi est presque deux fois plus fréquent que travailler le dimanche.

Heures atypiques et travail régulier le week-end se cumulent souvent

Les horaires décalés du matin, du soir et de la nuit s'accompagnent beaucoup plus souvent de journées travaillées le week-end.

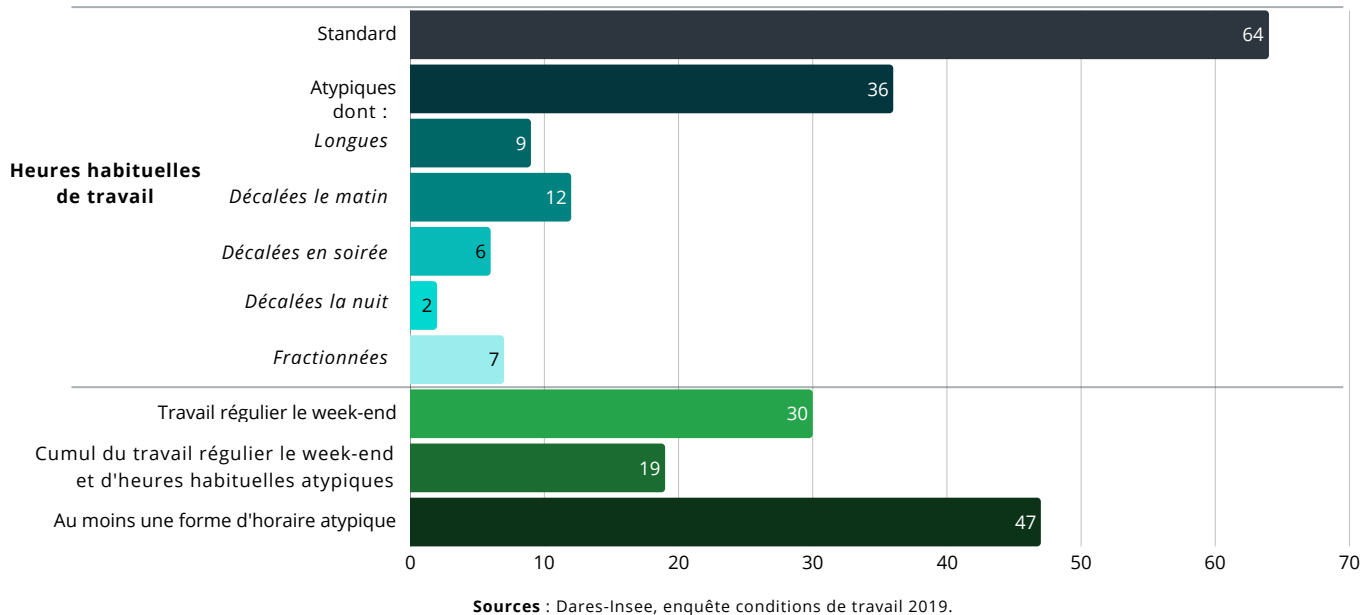
72 % des travailleurs de nuit travaillent aussi régulièrement le samedi, 69 % le dimanche et 64 % les deux journées du week-end.

Le travail en horaires atypiques apparaît **davantage féminin**. 49 % des femmes sont ainsi concernées par au moins une forme d'horaire atypique de manière régulière (heure ou jour) dans le cadre de leur emploi principal, contre 46 % des hommes.

Parmi les salariés avec des heures décalées tôt le matin, 50 % travaillent également le samedi et 29 % le dimanche. De même, parmi les travailleurs du soir, 56 % travaillent aussi le samedi et 36 % le dimanche.

95 % des travailleurs du dimanche travaillent également le samedi et 77 % ont des heures atypiques.

Prévalence des heures et jours de travail atypiques en 2019



Davantage de personnes peu diplômées, nées à l'étranger ou exerçant des professions peu qualifiées parmi les salariés avec des heures décalées le matin, le soir ou fractionnées

Comparativement à l'ensemble des salariés, **les heures décalées le matin et en soirée concernent principalement des salariés peu ou pas diplômés**. Plus de la moitié des salariés concernés ne sont pas bacheliers.

Parmi les hommes qui travaillent tôt le matin ou le soir, ce sont surtout les ouvriers, tout particulièrement ceux de type industriel, qui sont surreprésentés. Pour les femmes qui travaillent en décalé le matin ou le soir, les professions concernées sont plus diversifiées : professions intermédiaires de la santé et du travail social, employées civiles et agentes de service de la fonction publique, employées du commerce et ouvrières sont sur-représentées.

Dans l'ensemble, les salariés qui travaillent en heures décalées le matin ou le soir sont **un peu plus souvent nés à l'étranger** que les salariés en heures standards, notamment chez les femmes : 17 % de celles qui travaillent en soirée sont nées à l'étranger, contre 9 % des salariées en heures standards.

61 % des femmes et 60 % des hommes qui travaillent en **heures fractionnées** n'ont pas le baccalauréat.

Les femmes qui travaillent en heures fractionnées sont principalement des employées non qualifiées (aides à domicile et aides ménagères) ainsi que des ouvrières non qualifiées (agentes de propreté).

Chez les hommes en heures fractionnées, ce sont surtout des ouvriers comme les chauffeurs, les couvreurs, les maçons, les éboueurs et agents d'assainissement ou encore les apprentis boulangers ou bouchers.

Les femmes et les hommes nés à l'étranger sont surreprésentés parmi les salariés en heures fractionnées : 19 % et 23 % contre 9 % et 10 % en heures standards.

La catégorie socioprofessionnelle détermine le type d'exposition aux horaires atypiques, avec des effets distincts selon le genre

Chez les femmes comme chez les hommes, plus la catégorie socioprofessionnelle est favorisée, plus la probabilité, à autres caractéristiques comparables, de travailler en heures standards est élevée. Il y a toutefois des exceptions comme les professions intermédiaires de la santé et du travail social qui ont une probabilité de travailler en heures standards plus faibles que d'autres professions intermédiaires.

En revanche, parmi les cadres du privé, les hommes ont une probabilité nettement plus élevée que les femmes d'avoir de longues heures de travail. La probabilité d'avoir de longues heures de travail est identique pour les femmes et les hommes cadres du public.

Les femmes qui travaillent dans les services aux particuliers sont nettement plus exposées aux longues heures de travail. Pour les hommes, ce sont surtout les chauffeurs qui, après les cadres du privé, sont les plus exposés aux horaires longs.

Par ailleurs, **les salariés nés dans un pays du Maghreb ont 1,9 fois plus de risques de travailler la nuit, en soirée (2,2) ou avec des horaires fractionnés (1,9) qu'en heures standards par rapport à ceux nés en France**.

Les ouvrières non qualifiées de type artisanal (agentes de propreté) se distinguent par la probabilité la plus élevée de travailler en heures fractionnées de tous les travailleurs.

Les ouvriers non qualifiés et les employés risquent plus d'avoir des heures décalées le matin

Les **ouvriers notamment non qualifiés** et les **employés** ont des probabilités systématiquement plus élevées que les autres catégories socioprofessionnelles d'avoir des **heures décalées le matin**.

Les **employés de commerce** ont la probabilité la plus élevée de travailler uniquement le **samedi**, loin devant toutes les autres catégories.

La probabilité de **travailler régulièrement à la fois le samedi et le dimanche** est la plus élevée pour les **policiers et militaires**, les **professions intermédiaires de la santé**, les **personnels de service direct aux particuliers** (aides à domicile, aides ménagères, serveurs et employés d'hôtel), et les **employés civils** et agents de service de la fonction publique.

Temps partiel et horaires atypiques : des effets indirects du genre

À autres caractéristiques comparables et notamment à professions identiques, les personnes qui déclarent travailler à temps partiel de manière contrainte ont près de deux fois plus de risques que celles qui sont à temps complet d'avoir des heures décalés le matin ou en soirée plutôt que des heures standards.

Les salariées en temps partiel contraint ont 11 fois plus de risques d'avoir des heures fractionnées.

Encadré

Les différents types d'heures atypiques



Voir Dossier 2 p.62

À partir des heures habituelles de travail déclarées par les personnes pour leur emploi principal, six types d'heures sont distingués : heures de travail standards, décalées le matin, le soir, la nuit, longues, fractionnées, cette dernière situation correspondant à des périodes de travail entrecoupées de longues pauses non rémunérées au cours d'une même journée.

Près de 64 % des salariés ont des heures standards, avec une journée de travail d'une amplitude moyenne de 9 heures environ.

Insee

ined
INSTITUT NATIONAL
D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

Direction générale :
88, avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Contact presse
01 87 69 57 57
bureau-de-presse@insee.fr

insee.fr      